

ET HANDICAP

ALMA FRANCE

L'extrême pointe de l'iceberg

Il est évident que tous les cas de maltraitance ne parviennent pas à notre connaissance. De nombreuses situations sont ignorées :

1. Les victimes n'osent pas se plaindre de peur, quand elles sont en famille, d'être envoyées en institution et quand elles sont en institution, d'en être exclues.
2. La plupart de ces maltraitements se développent au sein de la famille, or « on n'en parle pas ». Ce qui se passe en famille reste secret, tabou, voire nié.
3. Un très grand nombre de ces maltraitements sont financiers, mais le vol dans la famille n'est pas systématiquement considéré comme un délit.
4. Les soignants, bien que la loi les délie du secret professionnel et leur impose un devoir de signalement, préfèrent se taire pour continuer à intervenir auprès de la personne souffrante.

La réalité de la plainte n'est pas toujours facile à établir.

La maltraitance est souvent une « maladie de la tolérance ».

La tolérance de l'entourage peut être affaiblie par les troubles intellectuels et le comportement de la victime.



www.alma-france.org

FÉDÉRATION ALMA FRANCE

FÉDÉRATION ALMA FRANCE



Siège social : ALMA France BP 1526

38025 GRENOBLE CEDEX

Tél. : 04 76 84 20 40 • Fax : 04 76 21 81 38

contact@alma-france.org • www.alma-france.org

Membre de la plateforme nationale 3977



RÉSEAU DE CENTRES
DÉPARTEMENTAUX À L'ÉCOUTE
DE LA MALTRAITANCE
ENVERS LES PERSONNES ÂGÉES ET
LES PERSONNES HANDICAPÉES

OBJECTIFS :
DÉVELOPPEMENT
FORMATION
RECHERCHE

NOVEMBRE 2011

LA MALTRAITANCE – GRAND ÂGE

SA RÉALITÉ PERÇUE PAR LE RÉSEAU

Les chemins de sa prévention

L'existence même de la maltraitance était niée il y a peu d'années encore par les acteurs du soin et du soutien social... Et pourtant, elle était depuis longtemps racontée par les romanciers, qu'il s'agisse de BALZAC, de ZOLA ou d'autres encore.

Chacun d'entre nous en connaît quelques exemples, les plus évidents, mais il y a tous ceux qui sont cachés : des victimes qui préfèrent souffrir en silence, parce que « ce sont des histoires de famille » ou parce que, en institution, on craint une réaction de rejet.

Depuis plus de 15 ans, après que l'attention ait été attirée, notamment par ALMA, sur ces maltraitements, pouvoirs publics et professionnels prennent conscience de ces situations. Mais le silence continue à prédominer.



LA FÉDÉRATION ALMA

À la fin de l'année 1994, après quelques expériences limitées ainsi que quelques enquêtes auprès des médecins, des soignants et des familles, une association nationale appelée « ALMA France » est créée au sein de la Commission « Droits et Libertés des personnes âgées dépendantes » de la Fondation Nationale de Gérontologie.

Cette association avait pour but de mettre en place sur le territoire national un **réseau d'écoute de la maltraitance** envers les personnes âgées et récemment, envers les personnes en situation de handicap, ainsi que de développer la prévention, promouvoir l'information et des actions de formation.

Le réseau a été mis en place et continue à se développer grâce au soutien des ministères concernés, et de nombreux autres organismes. A terme il est prévu la création d'un centre ALMA par département. Sur la volonté du Ministère, une plateforme nationale a été créée en 2008 avec le 3977 (HABEO) et la fédération ALMA France.



LE RÉSEAU ALMA FRANCE

SUR LE TERRAIN, CHAQUE CENTRE ALMA EST COMPOSÉ DE BÉNÉVOLES :

- Des écoutants** : des particuliers, actifs ou retraités recueillent les données et constituent les dossiers.
- Des conseillers** : des professionnels, actifs ou retraités, de l'action sociale ou médicale gérontologique, du droit, etc. traitent les dossiers.
Écoutants et conseillers sont formés par ALMA France.
- Un comité technique de pilotage** rassemble des spécialistes (social, droit, médecine, justice, police, psychologie et autres), des représentants des principaux organismes de tutelle et d'associations. Ils interviennent comme consultants.

ALMA 01 (Ain)	04 74 23 49 45	ALMA REIMS (Marne-51)	03 26 88 10 79
ALMA 02 (Aisne)	03 23 20 30 41	ALMA 54 (Lorraine)	03 83 32 12 34
ALMA 03 (Allier)	04 70 03 77 77	ALMA 55 (Meuse)	03 29 71 32 29
ALMALPES (04, 05)	04 92 61 54 01	ALMA 57 (Moselle)	03 87 37 25 25
ALMAZUR 06 (Alpes-Maritimes)	04 93 68 58 09	ALMA 58 (Nièvre)	03 86 59 06 49
ALMA 07 (Ardèche)	04 75 20 84 79	ALM'AGE (59, 62)	03 20 57 17 27
ALMA 13 (Bouches-du-Rhône)	04 91 08 50 94	ALMA 63 (Puy de Dôme)	04 73 24 38 05
ALMA 14 (Calvados)	02 31 82 95 35	ALMA 64 (Pyrénées Atlantiques)	05 59 02 47 84
ALMA 15 (Cantal)	04 71 43 13 83	ALMA 65 (Hautes Pyrénées)	05 62 56 11 00
ALMA 18 (Cher)	02 48 50 27 51	ALMA 66 (Pyrénées Orientales)	04 68 63 56 79
ALMA 21 (Côte d'Or)	03 80 66 42 94	ALMA 67, 68 (Alsace)	03 89 43 40 80
ALMA 22 (Côtes d'Armor)	02 96 33 11 11	RHONALMA 69 (Rhône)	04 72 61 87 12
ALMA 24 (Dordogne)	05 53 53 39 77	ALMA 71 (Saône-et-Loire)	03 85 38 92 79
ALMA 25, 39, 70, 90 (Franche-Comté)	0 800 00 83 75	ALMA 72 (Sarthe)	02 43 40 44 33
ALMA 26 (Drôme)	04 75 86 10 10	ALMA 73 (Savoie)	04 79 70 59 33
ALMA 27 (Eure)	02 32 23 15 56	ALMA 74 (Haute-Savoie)	04 50 46 80 91
ALMA 29 (Finistère)	02 98 43 68 07	ALMA 75 (Paris)	01 42 50 11 25
ALMA 30 (Gard)	04 66 36 02 86	ALMA 76 (Seine Maritime)	0 820 820 911
ALMA 31 (Haute-Garonne)	05 61 21 41 69	ALMA 81 (Tarn)	05 63 43 69 92
ALMA 33 (Gironde)	05 56 01 02 18	ALMA 83 (Var)	04 94 63 34 06
ALMA 34 (Hérault)	04 67 04 28 50	VAUCLUS'ALMA (84)	04 90 85 39 18
ALMA 38 (Isère)	04 76 84 06 05	ALMA 85 (Vendée)	02 51 24 14 20
ALMA Handicap 38	08 00 88 14 88	ALMA 86 (Vienne)	0 810 84 85 86
ALMA 42,43 (Loire)	04 77 38 26 26	ALMA 88 (Vosges)	03 29 31 17 01
ALMA 44 (Loire Atlantique)	02 40 710 710	ALMA Réunion	02 62 41 53 48
ALMA 46 (Lot)	05 65 22 31 37	ALMA Guadeloupe	05 90 23 80 06
ALMA 47 (Lot et Garonne)	05 53 98 28 92	ALMA Martinique	05 96 48 47 48
ALMA 48 (Lozère)	04 66 65 10 00		
ALMA Anjou 49 (Maine-et-Loire)	02 41 44 91 48		



ALMA prolonge l'écoute

ALMA n'a pas seulement pour fonction d'écouter les appelants, mais de les accompagner et de les conseiller grâce à la compétence des conseillers ALMA dans les domaines social, sanitaire ou juridique.

ALMA privilégie la relation personnelle

Les relations qui sont tissées avec certaines familles des personnes maltraitées et/ou avec les professionnels qui s'occupent d'elles, permettent de mieux évaluer la complexité du problème de la maltraitance et de conforter l'expérience d'ALMA.

Formation

ALMA accompagne les professionnels. Consciente des difficultés quotidiennes des professionnels médico-sociaux, ALMA propose et organise des sessions de sensibilisation et de formation sur tout le territoire national.

